© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Comment aider quelqu’un qui est addicte a la cocaïne et a l’alcool contre son gré ?

Par Khmr34 Postée le 09/10/2026 14:23

> La mere de ma fille a commencer a partir en sucette il y a de cela un an lorsque nous avons rompu quelque mois, elle a rencontrer un homme qui l’a refaite tomber dans une de ses anciennes additions : la cocaïne. Voyant la mere de ma fille changer tres rapidement en tres peu de temps, je le suis remis avec elle et me suis jurer de l'aider et de se sortir de ses addictions: la personne qu’elle avait rencontrer lors de notre séparation en llus de la mettre dans la cocaïne voulait egalement la faire se prostituer, sur internet ou autre, ca je ne sais pas. La voyant tomber au plus bas je ne pouvais pas laisser faire sans réagir. Depuis nous nous sommes remis ensemble mais malgré toutes les tentatives que jai bien pu faire ... impossible de la faire décrocher. Elle a une curatelle renforcée. Je n’ai jamais demander pourquoi, secret professionel entre la curatelle et sa protegee. Cependant, il est possible que psychologiquement elle ait des difficultés. Et que depuis plus d’un an cela ne fait que s'empirer. Moi, la petite egalement, nos animaux, nous sommes tous de trop dans sa vie quand elle n'en a pas, quand elle en a elle est heureuse. Mais sitôt que il n’y en a pas elle devient colérique. Blessante, odieuse, envers et contre tous. Y compris moi. Étant donné que je veux l'éloigner de ces produits, mais qu’ils ont le contrôle, je suis devenu tout simplement comme son ennemi.. elle ne m'écoute plus, tout ce que je dis ou fais n’a plus le moindre impact, j'assiste a sa déchéance en étant de plus en plus impuissant.. tellement que j’en viens a me demander comment l'aider. Dois je la faire interner de force ? Doit elle consommer dans l'excès jusqu’a l'overdose pour etre prise en charge par les pompiers et la fzire suivre une hospitalisation forcée pour la guerir et tenter de la sevrer ? Je ne sais plus quoi faire ou quoi penser, je sais juste que je ne peux rien faire de plus a présent..

Mise en ligne le 20/10/2026

Bonjour,

Nous sommes très sensibles à ce que vous traversez. Votre message traduit votre détresse face à la reprise des consommations de votre conjointe.

Nous comprenons votre désir de l'aider. Cependant, il semble que votre compagne ne soit pas en demande d'aide. Tant qu'elle n'aura pas le projet d'arrêter, que cet arrêt aura un sens pour elle, tout ce qui sera mis en place sera possiblementvoué à l'échec, et risque de générer davantage de tensions et de conflits entre vous.

Tout soin repose sur le consentement de la personne concernée. D'après la loi, il n'est pas possible de soigner en addictologie quelqu'un contre son gré. Il s'agit à la fois de respecter son choix, mais également d'éviter des démarches qui n'aboutiront pas. En effet, les études et l'expérience de terrain montrent que lorsque les soins sont imposés, ils ne durent pas. Une fois sorties des établissements, les personnes reprennent leurs consommations (parfois de plus intensément), et développent davantage de méfiance à l'égard des dispositifs de soins. Autrement dit, si l'on peut résumer ainsi: tout ce qui est fait pour votre compagne sans elle, peut être perçu par elle comme contre elle. Ainsi, il n'existe pas d'hospitalisation sous contrainte en addictologie.

Vous vous montrez présent depuis longtemps, quitte à reprendre votre relation de couple alors que vous étiez séparé. Cette situation éprouvante se répercute sur vous et sur votre petite fille, sans que vous ne voyiez d'évolution positive. En tant que proche, tout ce qui est à votre portée, c'est d'encourager votre conjointe à se faire aider. Cela paraît peu, ou vain, mais c'est déjà beaucoup, même si elle n'en prend pas encore conscience.

Aujourd'hui, nous vous encourageons à faire de votre sécurité (affective, émotionnelle), la priorité. A agir là où vous le pouvez; c'est-à-dire pour le bien-être de votre petite fille, et du vôtre. Il ne s'agit pas d'abandonner votre compagne, mais de reconnaître vos limites dans cette situation: vous ne pouvez pas la sauver d'elle-même.

Nous ne savons pas si vous êtes épaulé par des proches ou des professionnels. Dans une telle situation, avoir du soutien est essentiel. En tant que conjoint, vous pouvez être soutenu dans un espace spécialisé dans les addictions, même si votre compagne n'entame pas de suivi pour elle-même. Nous ajoutons deux adresses en bas de page, qui proposent des accompagnements pour l'entourage (c'est gratuit et confidentiel).

Par ailleurs, vous pouvez aussi compter sur l'entraide. Sur nos forums, vous pouvez échanger avec d'autres personnes confrontées à des choses similaires. Il existe également une association qui propose des groupes de parole en visio, par et pour les proches. Il s'agit de Nar-Anon. En fin de réponse, vous retrouverez les liens vers ces deux ressources, ainsi que les articles de notre site internet qui pourront vous aider.

N'hésitez pas à revenir vers notre équipe en cas de besoin. Notre service d'écoute est ouvert tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 23h (appel anonyme et gratuit), et par tchat entre 12h et 19h.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

CSAPA Arc-En-Ciel

10 boulevard Victor Hugo
34000 MONTPELLIER

Tél : 04 67 92 19 00
Site web : www.amtarcenciel.fr
Accueil du public : Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 18h, mardi : 15h à 19h et jeudi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Sans rendez-vous au 23 boulevard Pasteur Le Zinc : les mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h et sur rendez-vous de 9h à 18h du lundi au vendredi (sauf mardi matin)

Voir la fiche détaillée

Service d'Addictologie et complications somatiques en addictologie

80, avenue Augustin Fliche
Hôpital Saint Eloi
34295 MONTPELLIER

Tél : 04 67 33 70 26
Site web : urlz.fr/jFV6
Secrétariat : Lundi au vendredi 8h à 17h
Accueil du public : Lundi au vendredi 8h à 17h
Centre : 7jrs / 7jrs de 13h30 à 18h30 au 04 67 33 70 21 pour le service hospitalisation, dans le cadre uniquement de complications somatiques en addictologie

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Nar-Anon
- Forums pour l'entourage

Autres liens :

- Comment aider un proche ?
- Il ne veut pas arrêter, que faire ?